

Direction

À l'approche et dans un carrefour ou à un échangeur autoroutier, des panneaux comportant le nom d'agglomérations, ou de sites ou services permettent de choisir la route à suivre. L'utilisation de couleurs différentes permet d'identifier rapidement les informations intéressantes.

Un usager faisant un grand trajet suit les villes importantes indiquées sur des panneaux à fond vert. À l'approche de sa destination ou sur un trajet local, il convient de lire les panneaux à fond blanc sur lesquels les villes les plus proches, les lieux touristiques et les services sont indiqués. Les panneaux à fond bleu sont utilisés sur les autoroutes pour indiquer les principales directions.



Panneau de présignalisation courante des carrefours



Panneau d'avertissement d'une sortie sur autoroute



Panneau de présignalisation des villes atteintes à la sortie de l'autoroute



Panneau de signalisation avancée d'affectation de voies de bifurcation autoroutière



Panneau de signalisation avancée de sortie numérotée



Panneau de position. Il convient de tourner avant ce panneau pour se diriger vers les mentions indiquées

Localisation

Elle permet de situer sur l'itinéraire suivi en donnant des éléments de repérage que l'on trouve aussi sur une carte routière, ou d'indiquer que l'on a atteint sa destination.



Entrée d'une agglomération. Limite à partir de laquelle il faut réduire sa vitesse à 50 km/h et respecter les réglementations propres à l'agglomération



Sortie d'une agglomération, fin des prescriptions en vigueur dans l'agglomération

Les Fontaines

Localisation d'un lieu-dit (*d'un col, *d'un quartier, *d'une rivière, *ou de tout lieu traversé par la route)



Localisation d'un département (* d'une région administrative)



Localisation d'un espace protégé désigné sur le panneau

Touristique

Les lieux touristiques sont indiqués sur la signalisation de direction. Toutefois les panneaux spécifiques à fond marron sont mis en place sur autoroute ou sur route pour indiquer et parfois montrer un site touristique majeur, jalonner une route touristique.



Panneau d'animation sur autoroute



Localisation d'un itinéraire touristique



Panneau de signalisation du patrimoine culturel et indiquant la mention à suivre pour s'y rendre

Services

À fond blanc et bordure bleue, ces panneaux indiquent avec un pictogramme la présence d'un service ou d'une installation utile.



Poste de secours



Poste de distribution de carburant avec GPL (*sans GPL) ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7



Gîte ou chambre d'hôtes (*auberge de jeunesse)



Poste d'appel d'urgence



Point de départ de randonnée pédestre



Restaurant ouvert 7 jours sur 7



Informations relatives aux services ou activités touristiques



Emplacement pour pique-nique



Hôtel ou motel ouvert 7 jours sur 7



Terrain de camping pour tentes, caravanes et auto-caravanes



Toilettes ouvertes au public



Débit de boissons ou établissement proposant des collations sommaires ouvert 7 jours sur 7



Point de détente



Installations accessibles aux personnes handicapées à mobilité réduite



Point de vue



Jeux d'enfants



Station de vidange pour caravanes, auto-caravanes et autocars



Fréquence d'émission d'une station de radiodiffusion dédiée aux informations sur la circulation routière et l'état des routes



Moyen de lutte contre l'incendie



Station de gonflage de pneus en libre service, gratuite



Installation indiquée sur le panneau



Jalonnement piétonnier d'un poste d'appel d'urgence vers la gauche

Balises

Ces dispositifs permettent de renforcer la perception de points singuliers.



Signalisation des têtes d'îlots directionnels à contournement par la droite



Balises de muoir, signalant la divergence des voies



Balisage des virages



Balisage des virages sur routes fréquemment enneigées



Signalisation de position des intersections de routes

Panonceaux

Un panonceau placé sous un panneau donne des indications complémentaires ou apporte des précisions sur la catégorie d'usagers concernée par le panneau.



Le danger est situé à 500 m



La prescription concerne uniquement les véhicules de transport de marchandises



La voie désignée est réservée aux transports en commun



L'interdiction s'applique sur 5 km



Le stationnement est interdit à droite du panneau



Le stationnement est interdit sauf aux personnes à mobilité réduite arborant sur leur véhicule un macaron GIG ou GIC



En partenariat avec



Source : Association Aquitaine Sécurité Routière - 10/12

Les informations figurant dans ce document sont données à titre indicatif.

Banque Accord est une filiale d'Auchan et Auchan Services Assurances est un terme associé à la marque Auchan. Contrats souscrits par l'intermédiaire de Banque Accord, auprès de Nexx Assurance S.A., Société Anonyme au capital de 16 182 000€ entièrement versé. Siège social : Chaban de Chaury - 79000 Niort - RCS Niort 403 329 519 - Code APE 6512 Z. Entreprise régie par le Code des Assurances - N° TVA intracommunautaire : FR 93 403 329 519. Correspondance assurance : Banque Accord 79036 Niort cedex 09. Banque Accord est une société de courtage d'assurances, soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel - 61 rue de Taitbout 75436 Paris Cedex 9. Banque Accord est immatriculée sur le registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023 261. Ce registre est consultable sur www.orias.fr. Banque Accord, 40 avenue de Flandre 59170 Croix. S.A. au capital de 28 888 200€ - R.C.S. Roubaix Tourcoing 546 380 197. Correspondance : BP6 - 59895 Lille cedex 9. www.banque-accord.fr

La signalisation ROUTIÈRE

Pour une conduite plus responsable...



SIGNALISATION & PANNEAUX

Lexique de la signalisation routière

Interdiction

De forme circulaire à fond blanc et couronne rouge, ils indiquent qu'il est interdit de faire quelque chose. Blancs barrés de noir, ils annoncent la fin d'interdiction.



Zone

Lorsque la circulation s'applique à toute une zone, des panneaux carrés à fond blanc sont implantés à chaque entrée. Les panneaux barrés de noir indiquent la fin de la zone.



Danger

De forme triangulaire, ces panneaux indiquent par un symbole la nature du danger rencontré. Ils imposent une vigilance particulière avec un ralentissement adapté à la situation rencontrée.



Obligation

De forme circulaire, à fond bleu, ils imposent une obligation et interdisent en fait certains comportements. Barrés de rouge, ces panneaux annoncent la fin de l'obligation.



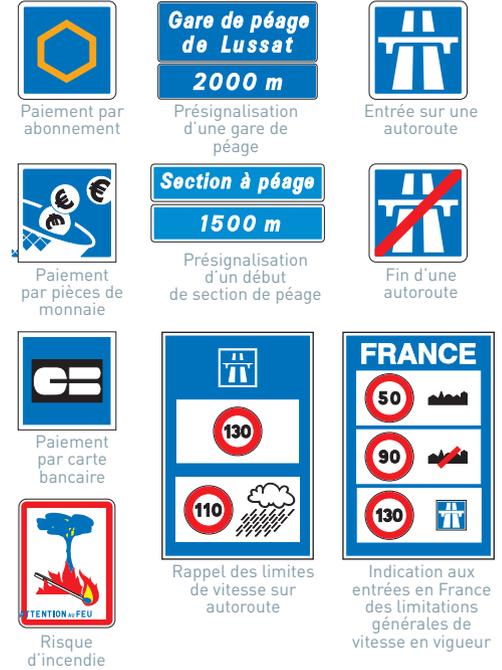
Priorité aux intersections

Aux carrefours, la règle générale est la priorité à droite. Lorsque ce n'est pas le cas, des panneaux précisent ou rappellent les règles à respecter aux intersections.



Indication

En général carrés à fond bleu, ces panneaux donnent des indications utiles à la conduite des véhicules. Ils sont souvent utilisés pour indiquer les endroits à partir desquels des prescriptions du code de la route s'appliquent.



Temporaires

Des panneaux à fond jaune sont utilisés pour signaler les travaux ou les obstacles temporaires. Ils indiquent une déviation ou un danger particulier.

